



OFFRE EMPLOI CHARGE DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) CDD 6 mois renouvelable (congé maternité)

GESTION DU RISQUE INONDATION/SUBMERSION SUR LE BASSIN DE L'AULNE ANIMATION DU PAPI

Préambule, contexte

L'EPAGA est l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne, syndicat mixte créé en mars 2008 et reconnu Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) par l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2008.

L'EPAGA est la structure porteuse du SAGE Aulne approuvé le 12 décembre 2014. Il assure la maîtrise d'ouvrage de l'enjeu « protection contre les inondations » dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), validé par la Commission Mixte Inondations (CMI) le 6 octobre 2016 pour une période de 6 ans.

Son périmètre sur l'Aulne correspond au territoire du SAGE, soit 89 communes réparties sur les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Le territoire se caractérise par la richesse de son patrimoine naturel et le caractère sauvage des zones de sources (Monts d'Arrée), et par la diversité des paysages, depuis les abords du Canal de Nantes à Brest jusqu'à la frange littorale.

Les risques concernent les inondations fluviales ainsi que les submersions marines. Le recrutement a lieu dans le cadre d'un remplacement (congé maternité).

Contenu de la mission

La mission consiste en l'animation et la coordination des actions du PAPI AULNE :

- suivre et coordonner les actions en cours pour la réalisation d'ouvrages écrêteurs de crues : études hydrauliques et environnementales préalables à l'aménagement de ces ouvrages sur l'amont du bassin (au pied des Monts d'Arrée). Des comités de pilotage sont prévus pour présenter les résultats et seront à organiser par le chargé de mission.
- suivre et piloter l'étude « diagnostic de vulnérabilité de réseaux »
- suivre et piloter l'étude « modélisations fluviales et maritimes permettant d'évaluer l'impact de l'élévation du niveau marin sur le territoire ».
- participer à des animations scolaires
- éventuellement organiser des réunions publiques
- globalement : organiser et piloter les réunions techniques permettant la bonne marche des actions et assurer la concertation avec les communes concernées et l'ensemble des partenaires du programme (Elus du Comité Syndical, Conseil Départemental, services de l'Etat, associations).
- coordonner les prestataires et assurer le suivi technique, administratif et financier des actions, en lien avec le personnel administratif de l'EPAGA.





Conditions

Le chargé de mission travaillera au sein des bureaux de l'EPAGA situés à l'espace Penmez de Châteaulin, dans le Finistère, 35 heures (39 h semaine + RTT).

Pour ses déplacements, il bénéficiera d'une voiture de service et d'indemnisations pour les repas.

<u>Profil recherché</u>

- Formation supérieure ou expérience dans les domaines des inondations et de l'hydraulique
- Connaissances générales nécessaires dans les domaines de l'eau, l'aménagement du territoire et de la politique des risques naturels
- Connaissances du fonctionnement des collectivités, des procédures réglementaires et des marchés publics, ainsi que de la gestion de projet
- Connaissances spécifiques appréciées sur les aménagements hydrauliques et la réduction de la vulnérabilité
- Des capacités de pédagogie, de concertation et de vulgarisation sont nécessaires
- Des compétences en cartographie SIG seront appréciées
- Permis B.

Candidature

Les candidatures sont à adresser par mail à l'EPAGA, à l'attention de Monsieur le Président, jusqu'au 12 novembre 2019 aux adresses suivantes :

accueil@epaga-aulne.fr + nathalie.rey@epaga-aulne.fr

Le démarrage de la mission est souhaité en décembre pour une durée de 6 mois renouvelable.

EPAGA – Penmez – 29150 CHATEAULIN Etablissement Public Territorial de Bassin Tél.: 02.98.16.14.15 Fax: 02.98.16.14.19 accueil@epaga-aulne.fr www.sage-aulne.fr